



## DELEGATION DE SIGNATURE

Madame Aurore Dussourd, Agent comptable du CROUS de Strasbourg, donne délégation de signature à Monsieur Dany Bouchehit, ingénieur d'études aux fins de signer :

- Tout document relatif à la caisse
- Tout document relatif aux dépenses et recettes
- Tout document relatif au recouvrement amiable et contentieux
- Tout document relatif à la comptabilité
- Tout document relatif aux traitements, payes et bourses
- Tout document relatif aux régies

Monsieur Dany Bouchehit s'engage, avant de signer un document par délégation, à rendre compte à l'Agent comptable de toute erreur, anomalie ou risque potentiel.

La délégation devient générale en cas d'absence de l'Agent comptable.

Cette délégation annule les précédentes et prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2025

L'agent comptable

Aurore DUSSOURD

Le délégataire

Dany BOUCHEHIT

Copie:

Secrétariat de Direction / Chargée des Affaires générales et juridiques